Rapport sur les ventes de produits antiparasitaires en 2012



Table des matières

Avant-propos		1
Introduction		1
Données globa	les sur les ventes de pesticides au Canada	1
Vue d'ensem	ıble	1
Tableau 1:	: Les dix matières actives les plus vendues en 2012 au Canada	3
	ts sur les ventes par secteur	
	ole	
Tableau 2 :	: Les dix matières actives les plus vendues au Canada en 2012 dans le secteur	•
	agricole	
Secteur nor	n agricole	
	: Les dix matières actives les plus vendues au Canada en 2012 dans le secteur	
	non agricole	
Secteur do	mestique	
	Les dix matières actives les plus vendues au Canada en 2012 dans le secteur domestique	r
Renseigner	ments sur les ventes par type de produit	
	ments our restricted par type de produit	
	: Dix matières actives herbicides les plus vendues en 2012 au Canada	
	S	
	: Les dix matières actives insecticides les plus vendues au Canada en 2012	
	See an maiores actives insectiones to plus vendues at Canada on 2012 in	
	: Les dix matières actives fongicides les plus vendues au Canada en 2012	
	piens	
	: Les dix matières actives d'antimicrobiens les plus vendues au Canada	. 13
Tuoleda o	en 2012	14
Agents de l	lutte contre les vertébrés	
	: Les dix agents de lutte contre les vertébrés les plus vendus en 2012 au	
Tuoleda y .	Canada	14
Autres	Cultudu	
): Les dix matières actives de la catégorie « Autres » les plus vendues en 2012	
Tuoleau 10	au Canada	
Bionesticio	les	
-	: Les dix matières actives de biopesticides les plus vendues au Canada	. 13
Tuoleau 11	en 2012	17
Tableau 12		
Tableau 12	Canada	
Renseigner	ments sur les ventes par groupe chimique	
	3 : Résumé des ventes de pesticides par groupe chimique (pour tous les secteur	
Tableau 13	en 2012	
Années à v	venir	
	S	
Annexe I	Classement de l'ensemble des matières actives vendues au Canada en 2012	
Annexe II	Groupes chimiques et matières actives – 2012	
Annexe III	Glossaire	
A AIIIIOANN III	O1000#110	, ru

Avant-propos

En novembre 2006, le Règlement concernant les rapports sur les renseignements relatifs aux ventes de produits antiparasitaires est entré en vigueur, ce qui a rendu obligatoire la déclaration des renseignements relatifs aux ventes à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada par les titulaires, en application de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Selon ce règlement, les titulaires sont tenus de présenter chaque année à l'ARLA la quantité totale des produits homologués auprès de l'Agence qui sont mis en vente pour les utilisateurs (produits ci-après nommés « vendus »)¹. Ces données sont déclarées chaque année civile (du 1er janvier au 31 décembre) et doivent être transmises le 1er juin de l'année suivante. Le programme de rapports sur les renseignements relatifs aux ventes a pour objectif de recueillir des données sur les ventes qui sont utilisées par l'ARLA afin d'accroître les connaissances sur l'utilisation possible de pesticides au Canada. Ces renseignements sont pris en compte dans l'évaluation des risques liés aux pesticides, dans les décisions stratégiques, dans la caractérisation des tendances relatives à l'utilisation des pesticides et dans l'orientation des stratégies de réduction des risques.

Introduction

Le cinquième rapport sur les ventes de produits antiparasitaires donne un aperçu de la quantité de pesticides vendus au cours de l'année civile 2012, et aborde brièvement les changements dans les ventes de produits antiparasitaires depuis l'entrée en vigueur du règlement. La production de ce rapport a connu des retards attribuables à la soumission des données et à des anomalies. Le présent rapport vise à présenter uniquement les renseignements les plus significatifs soumis à l'ARLA dans le cadre du programme de déclaration. Il s'agit de données jugées être des renseignements commerciaux confidentiels et présentées par divers moyens pour assurer leur confidentialité. Comme le rapport se fonde sur des données limitées, les lecteurs devraient être prudents dans les conclusions qu'ils tirent au sujet des ventes de produits antiparasitaires au Canada.

Données globales sur les ventes de pesticides au Canada

Vue d'ensemble

Les titulaires ont déclaré les quantités vendues de 97 % de leurs produits (6 382 au total) homologués au cours de l'année civile 2012 au Canada. Les données peuvent être présentées selon différentes mesures de quantité en fonction du produit (par exemple, en kilogrammes ou en litres). Afin de normaliser les différents produits, les données ont été converties en kilogrammes de matière active (kg de m.a.).

_

Les produits distribués par les titulaires ne sont pas tous achetés par les utilisateurs. Le Règlement permet aux titulaires de déclarer la quantité de produits distribuée et mise en vente, mais pas forcément celle achetée par les utilisateurs.

Aucun renseignement sur les matières actives de qualité technique et les concentrés de fabrication des produits n'a été pris en compte dans le calcul, étant donné que la quantité est déclarée dans les préparations commerciales. De même, les produits dont les données n'ont pas pu être converties en kg de m.a. en raison des unités de mesure utilisées, n'ont pas été pris en compte dans le calcul. Cela comprend les produits pour lesquels les unités n'ont pas été présentées correctement et qui n'ont pas pu être corrigées ainsi que les produits présentés avec des unités de mesure peu habituelles, comme les unités formatrices de colonies et les dispositifs, qui ont été recensés en nombre d'unités. Au total, 124 des 2 674 préparations commerciales ayant fait l'objet de rapports ont été exclues des calculs en kg m.a. La majorité de ces produits sont des biopesticides et sont traités séparément dans le présent document. Seuls quatre produits classiques ayant enregistrés des ventes ont été exclus des calculs en kg m.a. pour des raisons liées aux unités.

Pour ce qui est des 2 550 autres produits, les ventes totales de ces pesticides au Canada en 2012 se sont élevées à 92 917 691 kg m.a., ce qui est juste en dessous d'une augmentation de 3 % par comparaison aux 90 324 969 kg m.a. vendus en 2011 (figure 1). Il s'agit seulement d'une augmentation légèrement plus importante des ventes que celle constatée entre 2010 et 2011 (2 %). Cela démontre une augmentation continue, quoique faible, de l'ensemble des ventes depuis 2009.

Quantité de pesticides vendus au Canada (2008-2012)

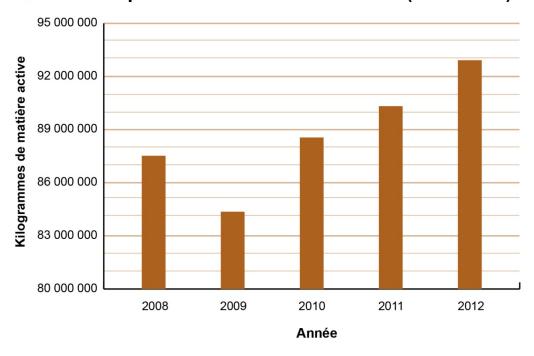


Figure 1 Quantité de pesticides vendus entre 2008 et 2012 au Canada

Pour l'analyse de la quantité globale de pesticides vendue en 2012, il est à noter que la somme des 50 produits les plus vendus qui ont fait l'objet de rapports sur les ventes représentait 68,1 % du total, en kg m.a., vendu au Canada en 2012 (63 293 586 kg m.a.). C'est une légère augmentation par rapport à 2011, où les 50 produits les plus vendus ont enregistré des ventes de 61 141 047 kg m.a. (69 %). On présente au tableau 1 les dix matières actives les plus vendues, en

ordre décroissant; elles représentent 63 074 469 kg m.a., soit 67,9 % du total. Une liste exhaustive de toutes les matières actives vendues au Canada en 2012 est fournie à l'annexe I. Cinq matières actives sont demeurées sur la liste des dix matières actives les plus vendues depuis le premier rapport publié en 2008 : le glyphosate, le chlore disponible sous forme d'hypochlorite de sodium (figurant comme de l'hypochlorite de sodium dans les rapports antérieurs), le 2,4-D, le MCPA et l'huile minérale.

Tableau 1 : Les dix matières actives les plus vendues en 2012 au Canada

Matière active	Type de produit
Glyphosate	Herbicide
Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de sodium	Agent antimicrobien
2,4-D	Herbicide
Glufosinate-ammonium	Herbicide
MCPA	Herbicide
Huile minérale	Insecticide/Fongicide/Autre
Mélange de surfactants	Autre
Farine de gluten de maïs	Herbicide
Mancozèbe	Fongicide
Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de	Agent antimicrobien
calcium	

Renseignements sur les ventes par secteur

Tous les produits ont été classés selon leur domaine d'utilisation dans trois secteurs : le secteur agricole, le secteur non agricole et le secteur domestique. (Les données concernant chaque secteur sont traitées de façon plus détaillée dans les sections suivantes.)

Les groupes ont été créés de sorte à éviter tout chevauchement. Un produit est classé dans le secteur domestique si son étiquette indique son appartenance au secteur domestique. Pour les produits non domestiques, un produit dont l'étiquette indique un quelconque usage agricole est classé dans le secteur agricole, même si l'étiquette indique des usages non agricoles. Tous les produits restants sont classés comme non agricoles. Dans certains cas, lorsqu'il a été établi qu'un produit classé dans le secteur agricole était principalement utilisé dans le secteur non agricole, il a été déplacé dans ce dernier groupe.

Dans l'ensemble, 78,1 % des ventes de pesticides au Canada concernent des produits du secteur agricole (figure 2), 17,1 % des produits du secteur non agricole et 4,8 % des produits du secteur domestique. Depuis 2008, les produits du secteur agricole sont les pesticides les plus vendus, suivis par les produits du secteur non agricole et les produits du secteur domestique. Les ventes de produits correspondants au secteur agricole ont augmenté de 2011 à 2012 (soit de 69 % des ventes globales à 78 %), alors que celles du secteur non agricole sont passées de 27 % à 17 %, et celles du secteur domestique sont demeurées relativement stables à 5 % (par rapport à 6 % en 2011) (voir la figure 3). Les ventes absolues de produits du secteur agricole ont augmenté de 17 % de 2011 à 2012. Les ventes de produits du secteur non agricole ont diminué du tiers de 2011 à 2012. Par ailleurs, les ventes de produits du secteur domestique ont augmenté de 7 % de 2011 à 2012.

Quantité de pesticides vendus en 2012 par secteur au Canada

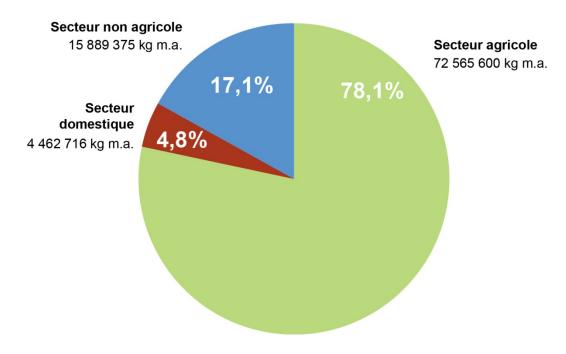


Figure 2 : Quantité de pesticides vendus en 2012 par secteur au Canada

Quantité de pesticides vendus entre 2008 et 2012 par secteur au Canada

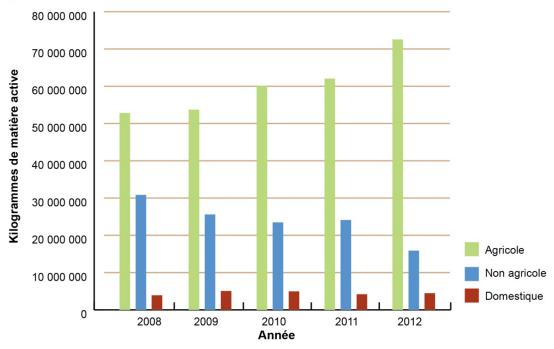


Figure 3 : Quantité de pesticides vendus entre 2008 et 2012 par secteur au Canada

Dans chaque secteur, les données étaient réparties par type de produits, c'est-à-dire selon les groupes suivants : herbicides, insecticides, fongicides, antimicrobiens, agents de lutte contre les vertébrés et autres (pour les produits restants). Différentes utilisations peuvent figurer sur l'étiquette d'un produit. Étant donné que les rapports sur les ventes ne prennent pas en compte les données sur la quantité relative de produit utilisée pour un usage particulier indiqué sur l'étiquette, les données ne s'appliquent pas forcément à un seul type de produit. Cela signifie qu'il peut y avoir des chevauchements entre les différents types de produits et qu'il ne faudrait pas simplement additionner les données pour tenter d'obtenir la quantité totale de produits vendus au Canada en 2012, car on obtiendrait dans ce cas une valeur supérieure à la réalité.

Secteur agricole

Les produits à usage agricole représentaient la majorité des ventes de pesticides en 2012 au Canada (78,1 %). Une augmentation de 17 % des ventes de pesticides du secteur agricole a été enregistrée, passant de 62 045 226 kg m.a. en 2011 à 72 565 600 kg m.a. en 2012. Avec les diminutions des ventes du secteur non agricole, on a observé une hausse de la prédominance du secteur agricole en ce qui a trait aux ventes globales, soit 9 % (passant de 69 % en 2011 à 78 % en 2012).

De la quantité de pesticides vendus pour utilisation dans le secteur agricole, 80,2 % des ventes correspondaient à des herbicides, 10,4 % à des fongicides et 5,0 % à des insecticides (voir la figure 4). Les antimicrobiens (0,4 %) et les agents de lutte contre les vertébrés (0,02 %) ne représentaient qu'une très faible proportion des pesticides à usage agricole vendus en 2012. Ils

ont été intégrés à la catégorie « Autres » (5,1 %), représentant 5,5 % des ventes du secteur agricole. Dans ce secteur, les ventes par type de produit ont été constantes, seuls de très légers changements ont été constatés au niveau du pourcentage des ventes pour chaque type dans l'ensemble des années déclarées.

Secteur agricole

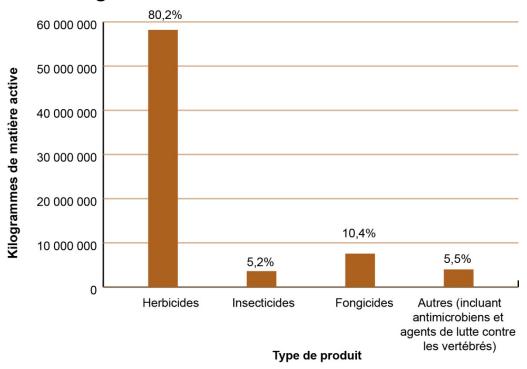


Figure 4: Kilogrammes de matière active vendus au Canada en 2012 dans le secteur agricole.

Les dix matières actives les plus vendues pouvant être utilisées à des fins agricoles sont indiquées dans le tableau 2 en ordre décroissant. Huit des dix produits agricoles les plus vendus sont des herbicides et des adjuvants utilisés en association avec des herbicides. Ces dix matières actives représentaient 78 % des pesticides vendus dans le secteur agricole. Parmi les dix matières actives les plus vendues, huit sont demeurées constantes au cours de toutes les années de déclaration, soit le glyphosate, le 2,4-D, le MCPA, l'huile minérale, le mélange de surfactants, le mancozèbe, le chlorothalonil et le bromoxynil.

Tableau 2 : Les dix matières actives les plus vendues au Canada en 2012 dans le secteur agricole

Matière active	Type de produit
Glyphosate	Herbicide
2,4-D	Herbicide
Glufosinate-ammonium	Herbicide
MCPA	Herbicide
Huile minérale	Insecticide, autres
Mélange de surfactants	Autre
Mancozèbe	Fongicide
Farine de gluten de maïs	Herbicide
Chlorothalonil	Fongicide
Bromoxynil	Herbicide

Secteur non agricole

Les produits à usage commercial utilisés à des fins autres qu'agricoles représentaient la seconde part, en importance, de tous les produits antiparasitaires vendus en 2012 au Canada, soit 17,1 % (par rapport à 26,7 % en 2011). Les ventes de pesticides du secteur non agricole ont baissé du tiers de 2011 à 2012 (soit de 24 110 857 kg m.a. à 15 889 375 kg m.a.).

Du total de pesticides du secteur non agricole, les antimicrobiens ont représenté 93,4 % des ventes de ce secteur, suivis par les herbicides, avec 4,3 %. Les fongicides (1,2 %), les insecticides (1,1 %), les agents de lutte contre les vertébrés (0,9 %) et les autres types de produits (0,1 %) ont été regroupés en raison des faibles quantités de pesticides vendus (figure 5). Des fluctuations mesurables ont été enregistrées pour ce type de produits depuis que sont déclarées les ventes de pesticides. Or, les antimicrobiens constituent toujours la majeure partie des ventes de pesticides du secteur non agricole (soit un minimum de 86 % et un maximum de 96,3 %).

Secteur non agricole

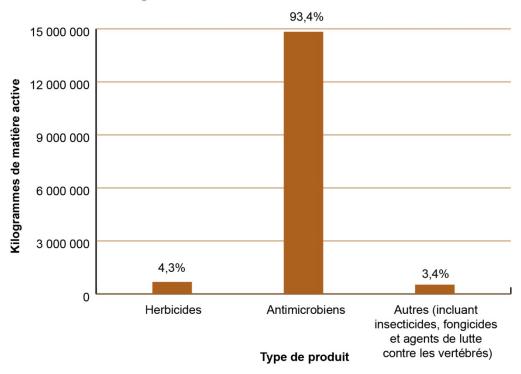


Figure 5 Kilogrammes de matière active vendus au Canada en 2012 dans le secteur non agricole.

Les dix matières actives les plus vendues dans le secteur non agricole étaient des antimicrobiens. Elles sont présentées au tableau 3, en ordre décroissant. Certaines des matières actives se trouvent également dans d'autres types de produits que le type antimicrobiens. Les produits industriels de préservation du bois et les produits de traitement des eaux seraient principalement rattachés au secteur non agricole. Les dix matières actives les plus vendues représentaient 76 % des pesticides vendus dans le secteur non agricole. Cinq matières actives demeurent sur la liste des dix pesticides du secteur non agricole les plus vendus pour toutes les années de déclaration à ce jour : chlore disponible sous forme d'hypochlorite de sodium (figurant comme de l'hypochlorite de sodium dans les rapports antérieurs), acide chromique, glutaraldéhyde, le pentoxyde d'arsenic et l'oxyde cuivreux.

Tableau 3 : Les dix matières actives les plus vendues au Canada en 2012 dans le secteur non agricole

Matière active	Type de produit
Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de sodium	Agent antimicrobien
Acide chromique	Agent antimicrobien
Cuivre (élémentaire)	Agent antimicrobien, herbicide, fongicide
Pentoxyde d'arsenic	Agent antimicrobien
Glutaraldéhyde	Agent antimicrobien
Oxyde cuivrique	Agent antimicrobien
Bromure de sodium	Agent antimicrobien
Sulfate de tétrakis (hydroxyméthyl) phosphonium	Agent antimicrobien
Brome disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-	Agent antimicrobien, fongicide
diméthylhydantoïne et d'hydantoïnes apparentées	
Bromure d'ammonium	Agent antimicrobien

Secteur domestique

Les produits à usage domestique constituaient 4,8 % de tous les pesticides vendus au Canada en 2012. Il y a eu une augmentation de 7 % de 2011 (4 168 886 kg m.a.) à 2012 (4 462 716 kg m.a.) des ventes de pesticides dans le secteur domestique.

Les produits antimicrobiens ont représenté 72,8 % des pesticides domestiques vendus au Canada (figure 6) principalement en raison des ventes de produits pour les piscines et les spas. Les insecticides ont représenté 21,4 % des ventes du secteur domestique. Les herbicides ont représenté 4,9 % des ventes du secteur domestique. Les fongicides (0,9 %), les agents de lutte contre les vertébrés (0,7 %) et les produits de la catégorie « Autres » (0,1 %), qui ont représenté une faible portion des ventes, ont donc été regroupés. Le secteur domestique a connu une fluctuation année après année en ce qui concerne les types de produits, surtout les herbicides, les insecticides et les antimicrobiens.

Secteur domestique

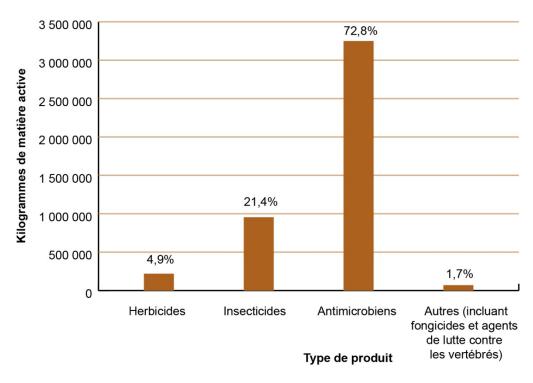


Figure 6 : Kilogrammes de matière active vendus en 2012 dans le secteur domestique au Canada

Les dix matières actives les plus vendues du secteur domestique appartiennent à trois types de produits : antimicrobiens, herbicides et insecticides. Elles sont présentées au tableau 4, en ordre décroissant. Sur les dix produits les plus vendus dans le secteur domestique, sept sont utilisés pour le traitement des piscines et des spas, ce qui représente 82 % de la quantité vendue de ces dix produits. Les dix matières actives les plus vendues représentent 85,4 % des pesticides vendus dans le secteur domestique. Sept matières actives demeurent parmi les dix plus vendues pour chacune des années de déclaration : chlore disponible sous forme d'hypochlorite de calcium (figurant comme de l'hypochlorite de calcium dans les rapports antérieurs), chlore disponible sous forme de trichloro-s-triazinetrione (figurant comme de trichloro-s-triazinetrione dans les rapports antérieurs), chlorure de n-alkyl (40 % C12, 50 % C14, 10 % C16) (benzyl)diméthylammonium, poly[dichlorure

d'oxyéthylène(diméthylimino)éthylène(diméthylimino)éthylene], naphthalène, brome disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et d'hydantoïnes apparentées (figurant comme de l'halobrome dans les rapports antérieurs), et chlore disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et d'hydantoïnes apparentées (figurant comme de 1'halobrome dans les rapports antérieurs).

Tableau 4 : Les dix matières actives les plus vendues au Canada en 2012 dans le secteur domestique

Matière active	Type de produit
Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de calcium	Agent antimicrobien
Chlore disponible sous forme de trichloro-s-triazinetrione	Agent antimicrobien
Brome disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5- diméthylhydantoïne et d'hydantoïnes apparentées	Agent antimicrobien
Chlorure de n-alkyl (40 % C12, 50 % C14, 10 % C16) diméthyl benzyl ammonium	Agent antimicrobien
Poly[dichlorure d'oxyéthylène(diméthylimino) éthylène(diméthylimino)éthylene]	Agent antimicrobien
DEET*	Insecticide
Naphtalène	Insecticide
Chlore disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et d'hydantoïnes apparentées	Agent antimicrobien
Chlore disponible sous forme de dichloro-s-triazinetrione de sodium	Agent antimicrobien
Acide acétique	Herbicide

^{*} Le DEET est classé parmi les insecticides puisqu'il s'agit d'un insectifuge.

Renseignements sur les ventes par type de produit

Dans les sections qui suivent, on discutera de tous les pesticides en fonction de leur type (herbicides, insecticides, fongicides, antimicrobiens, agents de lutte contre les vertébrés et produits autres). Comme on l'expliquait précédemment, différentes utilisations peuvent figurer sur l'étiquette d'un produit. Étant donné que les rapports sur les ventes ne prennent pas en compte les données sur la quantité relative de produit utilisée pour un usage particulier indiqué sur l'étiquette, les données ne s'appliquent pas forcément à un seul type de produit. Cela signifie qu'il peut y avoir des chevauchements entre les différents types de produits et qu'il ne faudrait pas simplement additionner les données pour tenter d'obtenir la quantité totale de produits vendus au Canada en 2012, car on obtiendrait dans ce cas une valeur supérieure à la réalité.

Herbicides

Les herbicides représentent 63,6 % (59 087 185 kg de m.a.) de l'ensemble des pesticides vendus au Canada en 2012. Il s'agit d'une augmentation en comparaison à 2011 lorsque les herbicides représentaient 59 % de tous les pesticides vendus. Dans l'ensemble, il y a eu une augmentation de 11 % dans la quantité d'herbicides vendue de 2011 (53 359 859 kg m.a.) à 2012 (59 087 185 kg m.a.).

Les dix herbicides les plus vendus en 2012, présentés au tableau 5 en ordre décroissant, représentent 90,7 % des ventes totales d'herbicides au Canada et 57,7 % des ventes globales de pesticides. Sept matières actives les plus vendues sont demeurées parmi les dix matières actives les plus vendues pour toutes les années de déclaration, soit le glyphosate, le 2,4-D, le MCPA, le bromoxynil, le S-métolachlore et énantiomère R, l'atrazine et l'éthalfluraline.

Tableau 5 : Dix matières actives herbicides les plus vendues en 2012 au Canada

Matière active	
Glyphosate	
2,4-D	
Glufosinate-ammonium	
MCPA	
Farine de gluten de maïs	
Bromoxynil	
S-métolachlore et énantiomère R	
Atrazine et triazines actives apparentées	
Éthalfluraline	
Diquat	

Insecticides

Les insecticides représentent 5,1 % (4 742 608 kg de m.a.) de l'ensemble des pesticides vendus au Canada en 2012. Les ventes d'insecticides sont demeurées relativement faibles au cours des années de déclaration, dont les ventes les plus élevées ont été enregistrées en 2012 et les moins élevées en 2010 (3 796 725 kg m.a.). Nombre des insecticides sont utilisés en milieu agricole; cependant, les insecticides occupant le quatrième et le cinquième rang au chapitre du volume des ventes (naphtalène et DEET) ne sont employés que dans le secteur domestique.

Les dix insecticides les plus vendus en 2012, présentés au tableau 6 en ordre décroissant, représentent 84 % des ventes totales d'insecticides au Canada et 4,3 % des ventes globales de pesticides. Six des insecticides les plus vendus sont demeurés parmi les dix matières actives les plus vendues pour toutes les années de déclaration, soit l'huile minérale, le chlorpyrifos, le naphtalène, le DEET, le soufre et le dioxyde de carbone gazeux.

Tableau 6 : Les dix matières actives insecticides les plus vendues au Canada en 2012

Matière active	
Huile minérale	
Peroxyde d'hydrogène	
Chlorpyrifos	
DEET*	
Naphtalène	
Soufre	
Thiaméthoxame	
Dioxyde de carbone gazeux	
Clothianidine	
Diméthoate	

^{*}Le DEET est classé parmi les insecticides puisqu'il s'agit d'un insectifuge.

Fongicides

Les fongicides représentent 8,4 % (7 782 593 kg de m.a.) de l'ensemble des pesticides vendus au Canada en 2012. Les ventes de fongicides sont demeurées relativement faibles au cours des années de déclaration, dont le maximum a été enregistré en 2012 et le minimum en 2010 (5 784 829 kg m.a.). La plupart des fongicides sont utilisés dans le secteur agricole (97 %).

Les dix fongicides les plus vendus en 2012 au Canada, qui sont présentés en ordre décroissant au tableau 7, représentaient 74,9 % de toutes les ventes de fongicides au Canada, et 6,3 % des ventes globales de pesticides. Quatre des dix matières actives les plus vendues sont restées constantes au cours de toutes les années de déclaration, soit le chlorothalonil, le mancozèbe, le métam-sodium et le soufre.

Tableau 7: Les dix matières actives fongicides les plus vendues au Canada en 2012

Matière active	
Mancozèbe	
Chlorothalonil	
Chloropicrine	
Métam-sodium	
Sels mono- et dipotassiques de l'acide phosphoreux	
Propiconazole	
Prothioconazole	
Soufre	
Tébuconazole	
Pyraclostrobine	

Antimicrobiens

Les antimicrobiens représentent 19,7 % (18 341 475 kg de m.a.) de l'ensemble des pesticides vendus au Canada en 2012. Il s'agissait d'une baisse de 24 % par rapport à 2011 (24 066 501 kg m.a.). La plupart des matières actives antimicrobiennes sont employées dans le secteur non agricole, mais un certain nombre de matières actives antimicrobiennes sont vendues principalement dans le secteur domestique. C'est le cas de certaines des matières actives contenant du chlore et du brome disponibles. Ce grand volume est attribué aux quantités importantes de produits utilisés dans les piscines et les spas qui sont principalement destinés à un usage domestique.

Les dix matières actives antimicrobiennes les plus vendues en 2012, qui sont présentées en ordre décroissant au tableau 8, représentaient 76,2 % de toutes les ventes d'antimicrobiens au Canada et 15 % des ventes globales de pesticides. Cinq des matières actives les plus vendues sont demeurées constantes au cours des années de déclaration : chlore disponible sous forme d'hypochlorite de sodium (figurant comme de l'hypochlorite de sodium dans les rapports antérieurs), acide chromique, glutaraldéhyde, pentoxyde d'arsenic et oxyde cuivreux.

Tableau 8 : Les dix matières actives d'antimicrobiens les plus vendues au Canada en 2012

Matière active
Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de sodium
Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de calcium
Acide chromique
Cuivre (élémentaire)
Brome disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et d'hydantoïnes apparentées
Pentoxyde d'arsenic
Glutaraldéhyde
Chlore disponible sous forme de trichloro-s-triazinetrione
Oxyde cuivrique

Agents de lutte contre les vertébrés

Les agents de lutte contre les vertébrés représentaient 0,2 % (194 597 kg m.a.) de tous les pesticides vendus au Canada en 2012. Depuis que les renseignements relatifs aux ventes sont recueillis au Canada, les agents de lutte contre les vertébrés ont toujours représenté une très petite partie, mais constante, des ventes globales de pesticides. Les usages non agricoles représentaient 76,3 % des agents de lutte contre les vertébrés en 2012.

Chlorure de n-alkyl (40 % C12, 50 % C14, 10 % C16) diméthyl benzyl ammonium

Les dix agents de lutte contre les invertébrés les plus vendus, qui sont présentés en ordre décroissant au tableau 9, représentaient 97,8 % de toutes les ventes d'agents de lutte contre les vertébrés en 2012 et 0,2 % des ventes globales de pesticides. Seules deux des dix matières actives les plus vendues sont demeurées constantes au cours des années de déclaration, dont le dioxyde de carbone gazeux et le phosphure de zinc.

Tableau 9 : Les dix agents de lutte contre les vertébrés les plus vendus en 2012 au Canada

Matière active	
Dioxyde de carbone gazeux	
4-nitro-3-(trifluorométhyl)phénol (sel de sodium)	
Cellulose provenant d'épis de maïs réduits en poudre	
Phosphure d'aluminium	
Sang séché	
Soufre	
Huile de ricin	
Phosphure de zinc	
Thirame	
Mélange de farine de poisson	

Autres

Les produits entrent dans la catégorie « Autres » quand ils possèdent des utilisations qui ne sont pas classifiées dans un des groupes décrits plus haut et quand ils sont composés d'adjuvants, de nématicides et de molluscicides. Ces « autres » produits représentaient 4 % (3 741 957 kg m.a.) des ventes de pesticides au Canada en 2012. Les ventes dans cette catégorie ont fluctué légèrement au cours des années de déclaration, mais sont demeurées relativement faibles, avec un maximum en 2012 et un minimum en 2008 (2 033 691 kg m.a.). La majorité des utilisations indiquées sur l'étiquette de ces autres matières actives appartiennent au secteur agricole (99,3 %).

Les dix matières actives de la catégorie « Autres » les plus vendues en 2012 au Canada, qui sont présentées en ordre décroissant au tableau 10, représentaient 98,1 % des ventes de produits de la catégorie « Autres », et 3,9 % des ventes globales de pesticides. Six des dix matières actives les plus vendues sont demeurées constantes au cours des années de déclaration : mélange de surfactants, huile minérale, nonylphénoxypolyéthoxyéthanol, l'huile de pétrole à base de paraffine, octylphénoxypolyéthoxyéethanol et l'ester d'alkylphosphate polyxyalkylé.

Tableau 10 : Les dix matières actives de la catégorie « Autres » les plus vendues en 2012 au Canada

Matière active	
Mélange de surfactants	
Ester de phosphate d'alkyl polyoxyalkyle	
Huile minérale	
Pétrole brut paraffinique	
Triglycéride éthoxylate	
Mélange d'alcools en C9-11, éthoxylés	
Nonylphénoxypolyéthoxyéthanol	
Oléate d'éthyle	
Oléate de méthyle	
Octylphénoxypolyéthoxyéthanol	

Biopesticides

Les biopesticides englobent les pesticides microbiens (dont la matière active est une bactérie, un champignon, un virus, un protozoaire ou une algue), des phéromones, des pesticides sémiochimiques de même que d'autres pesticides non classiques (autrefois appelés pesticides biochimiques).

En 2012, 151 matières actives ont été identifiées comme étant des biopesticides et entraient dans la composition de 775 produits antiparasitaires homologués. Le respect des exigences relatives à la déclaration des ventes pour les biopesticides correspondait aux taux de conformité observés pour tous les pesticides (96,3 %).

Un total de 55 produits sur les 332 produits déclarés vendus n'ont pu faire l'objet d'une conversion en kilogrammes de matière active (kg m.a.) en raison de l'utilisation d'unités non conventionnelles, comme les unités formatrices de colonies et les unités internationales ou d'erreurs dans la déclaration des produits. Les ventes de biopesticides ont été réparties en deux groupes : les produits qui pouvaient être convertis en kg m.a.; et les produits microbiens qui ne pouvaient pas être convertis en kg m.a. Il est à noter que les ventes de biopesticides sont présentées dans cette section en plus de figurer dans les sections correspondant aux types de produits (comme les herbicides, les insecticides, etc.).

Les 277 produits pour lesquels on a pu effectuer la conversion en kg m.a. représentaient des ventes de 5 919 276 kg m.a. en 2012, soit 6,4 % des ventes globales de pesticides. On a noté une légère baisse des ventes de biopesticides de 2011 (6 159 077 kg m.a.) à 2012. Les insecticides ont constitué plus de 46,3 % des ventes de biopesticides en 2012 (figure 7). Les herbicides ont représenté la seconde part en importance des ventes de biopesticides en 2012, avec 33 %, suivis par les fongicides, avec 18,1 %, et des agents de lutte contre les vertébrés, avec 2,6 %. Pour leur part, les antimicrobiens comptaient pour 0,006 % des biopesticides vendus en 2012; ils ont été placés dans la catégorie « Autres » (5,6 %).

Biopesticides

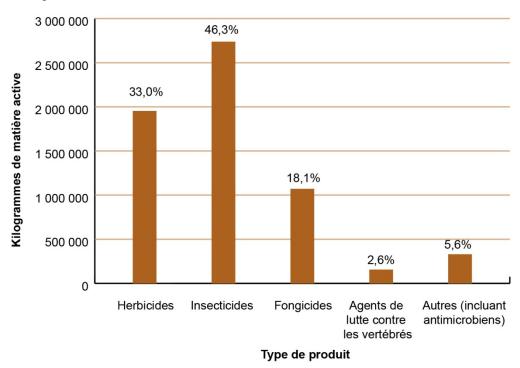


Figure 7 : Kilogrammes de matière active de biopesticides vendus en 2012 au Canada.

Les dix matières actives de biopesticides les plus vendues au Canada sont présentées au tableau 11 en ordre décroissant. Les dix matières actives les plus vendues représentent 95,1 % des ventes de biopesticides pouvant être converties en kg de m.a. et 6,1 % des ventes globales de pesticides. Six des dix matières actives les plus vendues sont demeurées constantes tout au long des années de déclaration, soit la farine de gluten de maïs, l'huile minérale, le soufre, le n-décanol, le dioxyde de silicium et l'acide acétique.

Tableau 11 : Les dix matières actives de biopesticides les plus vendues au Canada en 2012

Matière active	Type de produit
Huile minérale	Fongicide, insecticide, autres
Farine de gluten de maïs	Herbicide
Peroxyde d'hydrogène	Herbicide, insecticide, fongicide, agent antimicrobien
Sels mono- et dipotassiques de l'acide phosphoreux	Fongicide
N-décanol	Herbicide
Soufre	Fongicide, insecticide, agent de lutte contre les vertébrés
Phosphites mono- et dibasiques de sodium, de	Fongicide
potassium et d'ammonium	
Dioxyde de carbone gazeux	Insecticide, agent de lutte contre les vertébrés
Acide acétique	Herbicide
Dioxyde de silicium	Insecticide

Les 55 produits restants ne pouvaient pas être convertis en kg m.a. à cause d'unités de mesures non conventionnelles. Bon nombre de ces produits présentent un intérêt, car ce sont des distributeurs de phéromones et des agents microbiens. La quantité de ces produits vendus en 2012 est indiquée au tableau 12.

Tableau 12 : Quantité de distributeurs de phéromones et de microbiens vendus en 2012 au Canada

Unités de produits vendues	Total
Distributeurs (phéromones)	20 025
Litres (agents microbiens)	1 202 060
Kilogrammes (agents microbiens)	444 192

Renseignements sur les ventes par groupe chimique

Les matières actives ont été regroupées par classe chimique afin de donner une autre vue d'ensemble des renseignements sur les ventes de pesticides au Canada (voir le tableau 13). Les classes chimiques correspondent à celles qu'utilise le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (Dion, 2007) dans ses listes, et elles sont décrites à l'annexe II.

En 2012, le groupe chimique associé à la plus forte proportion de ventes était le groupe « acides phosphoniques et dérivés », avec 47 %, suivi du groupe « inorganiques, autres », avec 14 %. Venait ensuite le groupe des « phénoxyacides », avec 6 %. Les autres groupes chimiques étaient tous associés à des proportions inférieures à 4 %, et 36 groupes sur 52 représentaient moins de 1 % des ventes totales. Huit classes de produits chimiques sont demeurées parmi les dix produits les plus vendus de 2011 à 2012.

Tableau 13 : Résumé des ventes de pesticides par groupe chimique (pour tous les secteurs) en 2012

Groupe chimique	Kilogrammes de matière active	Rang
Acides phosphoniques et phosphiniques	43 268 596	1
Autres produits inorganiques	12 957 344	2
Phénoxyacides	5 827 830	3
Acides gras et surfactants	3 727 821	4
Benzonitriles	2 125 395	5
Triazines et tétrazines	1 892 199	6
Huiles minérales et végétales	1 850 753	7
Autres	1 846 539	8
Biscarbamates	1 699 273	9
Cuivres inorganiques	1 550 603	10
Dérivés d'urée	1 427 828	11
Ammoniums, quaternaires	1 340 363	12
Triazoles	1 227 217	13
Anilides et anilines	1 171 999	14
Alcools	1 120 169	15
Dinitrobenzènes	1 050 450	16
Dithiocarbamates	887 392,9	17
Aldéhydes	826 130,6	18
Organochlorés	725 802,6	19
Carbamates	567 062,8	20
Acides organiques halogénés	553 183,6	21
Thiophosphates	492 999,7	22
Acylurées	441 570,2	23
Oximes de cyclohexanédione	398 260,6	24
Guanidines	362 893,4	25
Benzamides	355 418,6	26
Méthoxyacrylates	333 273,3	27
Acides aryloxyphénoxyles	328 952,3	28
Hydrocarbures	327 384,5	29
Azoles, oxazoles et thiazoles	316 540,5	30
Dithiophosphates	XXX	31
Phénols et chorophénols	264 720,6	32
Acide benzoïque et ses dérivés	256 563,.8	33
Acides phtaliques	233 190,4	34
Amides	209 112,1	35
Acides organiques	121 910	36
Imidazolinones	107 027,2	37
Sulfonylurées	82 749,52	38
Morpholines et oxathiines	XXX	39
Nitrobenzènes	78 166,67	40
Pyréthroïdes et pyréthrines	59 347,39	41
Pyridines	53 544,84	42
Diazines	33 766,79	43
Phosphates	17 128,29	44
Organohalogénés	16 873,77	45
Phosphoramidothioates	XXX	46
Zincs inorganiques	XXX	47

Groupe chimique	Kilogrammes de matière active	Rang
Organométalliques	4 637,181	48
Phéromones	1 456,214	49
Chroménones	447,3712	50
Indanédiones	XXX	51
Agents microbiens	0	52

XXX : renseignements commerciaux confidentiels. Le calcul du total pour ce groupe chimique ne comportait pas le minimum requis de quatre titulaires.

Années à venir

L'ARLA est à analyser les données sur les ventes pour l'année civile 2013; les données de 2013 seront publiées après l'analyse.

Références

Dion, S. 2007. *Guide de classement des ingrédients actifs par groupes chimiques*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Québec. 35 pp.



Classement de l'ensemble des matières actives vendues au **Annexe I** Canada en 2012

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
Glyphosate	> 25 000 000
Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de sodium	> 5 000 000
2,4-D	> 1 000 000
Glufosinate-ammonium	
MCPA	
Huile minérale	
Mélange de surfactants	
Farine de gluten de maïs	
Mancozèbe	
Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de calcium	
Chlorothalonil	
Cuivre (élémentaire)	
Acide chromique	> 500 000
Bromoxynil	
Peroxyde d'hydrogène	
Brome disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et	
d'hydantoïnes apparentées	
Pentoxyde d'arsenic	
Glutaraldéhyde	
S-métolachlore et énantiomère R	
Chloropicrine	
Métam-sodium	
Atrazine et triazines actives apparentées	
Éthalfluraline	
Chlore disponible sous forme de trichloro-s-triazinetrione	
Ester de phosphate d'alkyl polyoxyalkyle	
Diquat	
Oxyde cuivrique	
Sels mono- et dipotassiques de l'acide phosphoreux	
Chlorure de n-alkyl (40 % C12, 50 % C14, 10 % C16) diméthyl benzyl ammonium	> 100 000
Bromure de sodium	
Chlorpyrifos	
Fluroxypyr (sous forme de 1-méthylheptyl ester)	
Sulfate de tétrakis (hydroxyméthyl) phosphonium	
Poly[dichlorure d'oxyéthylène(diméthyliminio)éthylène	
Propiconazole	
Triallate	
Chlore disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et	
d'hydantoïnes apparentées	
DEET	
Prothioconazole	
Bentazone (sous forme de sel de sodium)	
Pétrole brut paraffinique	
N-décanol	
Tébuconazole	

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
Bromure d'ammonium	
Hexahydro tris(hydroxy-2-éthyl)-1,3,5-triazine	
Cléthodime	
Naphtalène	
Soufre	
Trifluraline	
Triglycéride éthoxylate	
Dicamba (sous forme d'acide, de sel d'amine, d'ester ou de sel de sodium)	
Borate	
Pentachlorophénol et chlorophénols actifs apparentés	
Acroléine	
Pyraclostrobine	
Métribuzine	
Métirame	
Captane	
Mélange d'alcools en C9-11, éthoxylés	
Boscalide	
Bronopol	
Acétate de 1-alcane (C8-C18) propane-1,3-diamine	
Linuron	
Thiaméthoxame	
2,2-dibromo-3-nitrilopropionamide	
Nonylphénoxypolyéthoxyéthanol	
Clodinafop-propargyle	
Mécoprop-P	
Phosphites mono- et dibasiques de sodium, de potassium et d'ammonium	
Dioxyde de carbone gazeux	
Fénoxaprop-P-éthyl	
Pendiméthaline	
Clothianidine	
Diméthoate Diméthénamide-P	
	> 50,000
Clopyralide 1,2-benzisothiazolin-3-one	> 50 000
Chlorite de sodium	
Acide acétique	
Thirame	
Dioxyde de silicium	
Chlorure de n-alkyl (67 % C12, 25 % C14, 7 % C16, 1 % C18) diméthyl benzyl	
ammonium Carbathiine	\dashv
Diméthyldithiocarbamate de potassium	\dashv
Chlore disponible sous forme de dichloro-s-triazinetrione de sodium	_
Azoxystrobine	_
Métam-potassium	_
Metconazole	
2,4-DB	_
Phorate	1

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
Chlorprophame	
Malathion	_
Didécyldiméthylammonium présent sous forme de carbonate ou de sels	_
d'hydrogénocarbonate	
Tralkoxydime	_
Penthiopyrade	
Quizalofop-P-éthyl	_
Dazomet	
Hexazinone	
Pyrasulfotole	
Diazinon	
Chlorure de 1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamatane	
Chlorhydrate de propamocarbe	
Polysulfure de calcium	< 50 000
Chlorure de n-alkyl (5 % de C12, 60 % de C14, 30 % de C16, 5 % de C18)	< 30 000
diméthylbenzylammonium	
Omadine de sodium	
Dichlorprop-p	
Chlorure de sodium	
Saflufénacil	
	<u>_</u>
Savons	
Tribénuron-méthyle	
Iprodione Company Comp	_
Fer (sous forme de FeHEDTA)	
Cyprodinil	
Triclopyr-butotyl	
Difénoconazole	
Amitrole	
Fosétyl-Al	
Fluorure de sodium	
Imazéthapyr	
Diuron	
Oléate de méthyle	
Oléate d'éthyle	
Tépraloxydime	
Octylphénoxypolyéthoxyéthanol	
Fludioxonil	
Imazamox	
Chlorure de didécyl diméthylammonium	_
Imidaclopride	-
Mésotrione	-
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	1
Chlorure de n-alkyl (68 % de C12, 32 % de C14) (benzyl)diméthylammonium	-
Fomésafène	=
Chlore disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne, de 1,3-	-
dichloro-5-éthyl-5-méthylhydantoïne et d'hydantoïnes apparentées	
Hydrazide maléique	-
Métalaxyl	-
1110min/y1	1

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
Paradichlorobenzène	
Butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle	
EPTC	
Pinoxadène	
Picoxystrobine	
Simazine et triazines actives apparentées	
Fluaziname	
Folpet	
Acide formique	
Florasulame	
Phosphure d'aluminium	
Paraquat	
Pyroxsulame	
Piclorame	
Phosmet	
Mélange d'hydrocarbures pétroliers	
Fluorure de sulfuryle	
Nabame	
Diméthyldithiocarbamate sodique	
Lambda-cyhalothrine	
Flucarbazone présent sous forme de sodium de flucarbazone	
Sulfentrazone	
5,5-diméthylhydantoïne	
Polyéther de type siloxane	
Amitraze	
Thiophanate-méthyl	
Isoxaflutole	
4-nitro-3-(trifluorométhyl)phénol (sel de sodium)	
Butoxyde de pipéronyle	
Imazaméthabenz-méthyl	
Kaolin	
Chlore présent sous forme de 1,3-dichloro-5,5-diméthylhydantoïne et de 1,3-dichloro-5-éthyl-5-méthylhydantoïne	
Perméthrine	
Aminopyralide	
Acéphate	
Cellulose (provenant d'épis de maïs en poudre)	
Thiabendazole	
Carbaryl	
Pyriméthanil	
N-coco-alkyltriméthylènediamine (sous forme de	
sel de monobenzoate)	
Éthéphon	
Dichlobénil	
Fluazifop-P-butyl	
Alcool éthylique	
Formaldéhyde	
Oxydiéthylènebis(chlorure d'alkyldiméthylammonium)	

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	
Thifensulfuron-méthyl	
Bis(thiocyanate) de méthylène	
Napropamide	
Prométryne et triazines actives apparentées	
Difenzoquat (sulfate de méthyle)	
Essence minérale	
Dérivés d'oxirane (50 % minimum)	
Propyzamide	
Thiocyanométhylthio-2 benzothiazole	
Sulfate ferreux	
МСРВ	
Deltaméthrine	
Mandipropamide	
Imazapyr	
Naled	
Séthoxydime	
2-phénylphénol	
Terbacil	
Diflufenzopyr	
Dichlorvos et composés apparentés	
Hydroxychlorure de dodécylguanidine	
Octhylinone	
Fénamidone	
Triticonazole	
1,2-dibromo-2,4-dicyanobutane	
Chlorantraniliprole	
Sang séché	
Créosote	
Métaborate de baryum monohydraté	
Extrait de Reynoutria sachalinensis	
Chlorure de chlorméquat	
Flumioxazine	
Trifloxystrobine	
Bis(Hydroxyméthyl)-1,3 diméthyl-5,5 hydantoïne	
Ferbame	
Bicarbonate de potassium Carfentrazone-éthyl	
•	
Bromure de méthyle 4-chloro-3-méthylphénol (sel de sodium)	
Flumetsulame	
Oxy-10,10' bis(phénoxarsine)	
Cymoxanil Fenhexamide	
Diodofon	
Tembotrione Méthodologia	
Méthonyl Methology méthol	
Metsulfuron-méthyl	

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
N-octylbicycloheptènedicarboximide	
Myclobutanil	
EDTA de sodium et de fer(III)	
Huile de ricin	
Thiencarbazone-méthyl	
Gluten de maïs liquide	
Bromacil (sous forme libre de sel de diméthylamine ou de sel de lithium)	
Zinc élémentaire (sous forme de naphténate de zinc)	
Oxamyl	
Huile de graines de soja méthylée	
Cyperméthrine	
Pyréthrines	
Cyfluthrine	
Phosphure de zinc	\dashv
Cuivre métallique	\dashv
Chlorimuron-éthyl	_
Daminozide	
Chlorthal-diméthyl	$\overline{}$
Cuivre sous forme de carbonate de cuivre basique	\dashv
Spirotétramate	\dashv
Thiaclopride	_
Nicosulfuron	
Clomazone	_
Tétrachlorvinphos	_
Oxyfluorfène	
Chlorhydrate de formétanate	
•	
Acétamipride P-menthane-3,8-diol	
Métrafénone	
Aérogel de silice	_
Propoxur 2.2' (1 máthyltaimáthylànadiovy)hia(4 máthyl 1.2.2 diovahorinana)	_
2,2'-(1-méthyltriméthylènedioxy)bis(4-méthyl-1,3,2-dioxaborinane)	
D-cis, trans alléthrine	_
Spinétorame Acifluorfène (sous forme de sel de sodium)	
Flonicamide	_
Icaridine	
Tétraméthrine	
	_
Sedaxane Mélanga da farina da maissan	_
Mélange de farine de poisson	_
Spinosad	_
Chlorure d'octyl décyl diméthyl ammonium	_
Dodine	_
Butoxypolypropylèneglycol	_
Cyanodithiomidocarbonate disodique	_
Novaluron 2 () 2 () 2 () 1 () 2 () 1 () 2	
4,5-dichloro-2-(n-octyl)-3(2H)-isothiazolone	_
Méthylol-1 diméthyl-5,5 hydantoïne ou méthylol-3 diméthyl-5,5 hydantoïne	

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
Éthofumésate	
Métaldéhyde	
Cyazofamide	
D-trans alléthrine	
Méthoxyfénozide	
Ail	
Triforine	
3-méthyl-4-chlorophénol (ou parachlorocrésol)	
Trinexapac-éthyl	
Phenmédiphame	
Desmédiphame	
Diphénylamine	
Rimsulfuron	
Famoxadone	
Acide lactique	
Spiromésifène	
Bifénazate	
Oxy-2,2-bis(4,4,6-triméthyl-1,3,2-dioxaborinane)	
Phosphate ferreux	
Bis(trichlorométhyl)sulfone	
Chlorure de dioctyl diméthyl ammonium	
Strychnine	
Krésoxim-méthyl	
D-phénothrine	
Téfluthrine	
Phosphure de magnésium	
Streptomycine Streptomycine	
Cloransulam-méthyl	
Quinoxyfène	
Fluopicolide	
Penflufène	
1,4-bis(bromoacétoxy)-2-butène	
Spirodiclofène	
Foramsulfuron	
Pyridabène	
Phosphine	
2-phénylphénate de sodium	
Quinclorac Quinclorac	
Poudre d'œufs	
Brassica hirta	
Poudre de graines de moutarde blanche	
Étridiazole	
Polybutène	
Fenbutatin-oxyde	
Acéquinocyl	
Prohexadione-calcium	
Octénol	
Acide citrique	
Acide citique	

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
Dodémorphe-acétate	
Roténone	
Diallyl disulfide et les dérivés sulfides	
Propétamphos	
Méthylnonylcétone	
Méthoprène	
5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy)phénol	
Huile de citronnelle	
Azaméthiphos	
Tébufénozide	
Éthametsulfuron-méthyl	
Azadirachtine	
Alpha-oléfinesulfonate de sodium	
Zoxamide	
Capsaïcine	
Poudre d'ail	
(E,E)-8,10-dodécadien-1-ol	
Thymol	
Topramézone	
Aminoéthoxyvinylglycine	
(Acétate de (Z)-11-tétradécényle)	
Mélange de farine de viande	
Verbénone	
Fenbuconazole	
Oxyde d'éthylène	
1,4-diméthylnaphtalène	
Resméthrine	
Terpène de citronnelle	
Acétate de (Z)-9-dodécényl + acétate de (Z)-11-tétradécényl	
Clofentézine	
Essence de gaulthéria	
Cuivre, présent sous la forme de 8-quinolinolate de cuivre	
Chlorsulfuron	
Ipconazole	
Abamectine	
Acide peroxyacétique	
Isocinchoméronate de di-n-propyle	
6-benzylaminopurine (ou 6-benzyladénine)	
Pyriproxyfène	
Mélange d'huile de poisson	
1-alkyl (C6-C18)-1,3-propanediamine	
Bispyribac-sodium (KIH-2023)	
Oxadiazon	
Warfarine	
Acide naphtylacétique	
Kinoprène (isomère S)	
Chlorure de dialkyl (5 % C12, 60 % C14, 30 % C16, 5 % C18) méthyl benzyl	
ammonium	

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
Cuivre présent sous forme d'un complexe de formate et de tannate d'ammonium	
picro-cuprique	
Acide gibbérellique	
1-dodécanol	
Bromadiolone	
Acétate de (Z)-8-dodécen-1-yl	
Métofluthrine	
Anthranilate de méthyle	
Muscalure	
Acétate de Z-9-tétradécén-1-yle	
Tau-fluvalinate	
Saponines de Chenopodium quinoa	
Coumaphos	
Chlorophacinone	
Acétate de (Z,Z)-3,13-octadécadiényle	
1-tétradécanol	
Triflusulfuron-méthyl	
Chlorure de 3-(triméthoxysilyl) propyl diméthyl octadécyl ammonium	
Diphacinone (sous forme libre de sel de sodium)	
Paclobutrazol	
Benzoate de dénatonium	
Z-11-tétradécénal	
Acétate de (E,Z)-3,13-octadécadiényle	
Diféthialone	
(Z)-11-tétradécénal	
Huile de pin	
Essence de citron	
Huile de géranium	
Huile d'eucalyptus	
Capsaïcinoïdes apparentés	
Natamycine	
Tourteau de moutarde chinoise	
Brodifacoum	
(E,E)-8,10-dodécadien-1-ol + 1-dodécanol + 1-tétradécanol	
4-aminopyridine	
Acétate de (E)-dodec-8-ényle	
Huile de camphre	
1-méthylcyclopropène	
Oxyde bis(tri-n-butylétain)	
Solide à base d'œuf entier putrescent	
Pymétrozine	
Uniconazole-p	
Prosulfuron	
3-méthyl-2-cyclohexène-1-one	
(Z)-8-dodécen-1-ol	
Ancymidole	
Brométhaline	

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
4-CPA	
Acibenzolar-s-méthyl	
Pipérine	
Fluoroacétate de sodium	
Cyanure de sodium	
Chlorure de décyl isononyl diméthyl ammonium	
Chlorure de n-alkyl (25 % C12, 60 % C14, 15 % C16)	
diméthyléthylbenzylammonium	
Ophiostoma piliferum (champignon)	
Picolinafène	
Irgarol 1051	
Souche T34 de Trichoderma asperellum	
Naphthalèneacétamide	
Maléate de tri-n-butylétain	1
Quintozène	1
Virus de la polyédrose nucléaire utilisé pour infecter la larve de spongieuse	
Acétate de (Z)-4-tridécényl	
Acide oxalique	
Nosema locustae en boîte (spores)	
Souche G-41 de Trichoderma virens	
2-(hydroxyméthyl)-2-nitro-1,3-propanediol	_
Chlorure de n-alkyl (50 % C12, 30 % C14, 17 % C16, 3 % C18)	_
diméthyléthylbenzylammonium	
Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de lithium	
Pantoea agglomerans	
Isolat WCS850 de Verticillium albo-atrum	
Chlorure de n-alkyl (3 % C12, 95 % C14, 2 % C16) diméthylbenzylammonium (ou	
chlorure de myristyldiméthylbenzylammonium dihydraté)	
Souche K61 de <i>Streptomyces griseoviridis</i>	_
[[[1-méthyl-2-(5-méthyl-3-oxazolidinyl)éthoxy]méthoxy]méthoxy]méthanol	_
Souche LPT-21 de <i>Lactobacillus rhamnosus</i>	
Propylène glycol	
Pralléthrine	
Primisulfuron-méthyl	
(E,Z)-11-tétradécénal	
Huile de soja	_
Acétate de (E)-4-tridécényle + acétate de (Z)-4-tridécényle	
Salicylate de méthyle	
Virus de la polyhédrose nucléaire de la chenille à houppes de Douglas	
Saccharinate de n-alkyl (40 % C12, 50 % C14, 10 % C16)(benzyl)	
diméthylammonium	
Fosamine d'ammonium	-
Lactococcus lactis	+
Souche 94671 de Typhyla phacorrhiza	-
	-
Pyrazone Pertériante de Claude de la companie (agranda de la companie)	_
Bactériophage Clavibacter michiganensis (spp. michiganensis)	_
Sulfométuron-méthyl	_
Acide oxalique dihydrate	_
Oxycarboxine	

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
Souche LPT-111 de Lactobacillus casei	
Phoma macrostoma	
P-tert-amylphénol	
Souche F52 de <i>Metarhizium anisopliae</i>	
D-limonène	
Pyroxasulfone	
Sel de triéthylamine de triclopyr	
Chlorure de diisobutylphénoxyéthoxyéthyl diméthyl benzyl ammonium	
Souche FE 9901 de <i>Paecilomyces fumosoroseus</i>	
Acétate de (E)-11-tétradécénol	
Nucléopolyhédrovirus contre le <i>Neodiprion abietis</i>	
Souche WYEC108 de Streptomyces lydicus	
Zirame	
Triéthylèneglycol	
Chlorate de sodium	
Virus de la polyédrose nucléaire du diprion de LeConte	
Acétate de (Z)-8-dodécén-1-yle + acétate de (E)-8-dodécén-1-yle + (Z)-8-dodécén-1-ol	
(3Z,13Z)-octadéca-3, 13-diènol	
Chlorure de n-alkyl (5 % C5-C18, 61 % C12, 23 % C14, 11 % C16)	
diméthyléthylbenzylammonium	
Peroxymonosulfate de potassium (sous forme de sulfate de peroxymonosulfate de	
potassium)	
R-(-)-1-octén-3-ol	
Paraformaldéhyde	
Endothal	
Extrait de blatte germanique	
Cyromazine	
Ammoniac (sous forme de sulfate d'ammonium)	
Borax pentahydraté	
Hydraméthylnone	
Anhydrous ammonia	
Agrobacterium radiobacter	
Aureobasidium pullulans	
Bacillus thuringiensis	
Flusilazole	
Alcool isopropylique	
Fenpropimorphe	
Étofenprox	
Cyphénothrine	
Souche pathovar nord-américain PFC2139 de <i>Chondrostereum purpureum</i>	
Pseudomonas fluorescens A506	
Cloquintocet-mexyl	
Niclosamide Niclosamide	
Champignon: Gliocladium catenulatum	
Bensulide Dig I	
Diflubenzuron	
2-bromo-4 hydroxyacétophénone	

Matière active	Kilogrammes de
	matière active
Souche ESC-10 de Pseudomonas syringae	
N-octanol	1
Chlorhydrate de 1-(alkylamino)-3-aminopropane (composant de l'Ampho 443-31)	1
Mésosulfuron-méthyl	1
Souche CON/M/91-08 de Coniothyrium minitans	1
Bacillus subtilis	1
Dioxyde de carbone liquide	1
Huile de menthe du Japon	1
Benzoate de benzyle	
Dichloran	
Aromatiques	
Dinocap (et matières actives apparentées)	1
Bacillus sphaericus	1
Imiprothrine	1
(2EZ,13Z)-octadéca-2, 13-diènol	1
Souche I-1582 de <i>Bacillus firmus</i>	1
Dithiopyr	1
Huile d'ail	-
Granulovirus Cydia pomonella	-
Beauveria bassiana	-
Iodosulfuron-méthyl-sodium	-
Indaziflame	-
Amétoctradine	-
Bifenthrine	-
Carbendazime	-
Fluopyrame	-
Acétate de (E)-4-tridécényl	-
Diméthomorphe	-
Cyprosulfamide	1
Diméthoxane	+
Acétate de (E,Z)-2,13-octadécadién-1-yle	+
Souche IMI 3144141 de <i>Sclerotinia minor</i>	_
Isoxabène	-
Endosulfan	_
Souche KRL-AG2 de <i>Trichoderma harzanium</i>	-
Éthylène	-
•	4
Fluorastrobine	4
Chlorhydrate de 1-(alkylamino)-3-carboxyméthylaminopropane (composant de l'Ampho 443-31)	
Fluxapyroxade	
Flufenacet	



Annexe II Groupes chimiques et matières actives – 2012

Groupe chimique	Nom de la matière active
Acylurées	Bromacil (sous forme libre de sel de diméthylamine ou de sel de lithium) Bentazone (sous forme de sel de sodium) Cymoxanil Diflubenzuron Iprodione Novaluron Terbacil Hexazinone
Alcools	Mélange d'alcools en C9-11, éthoxylés Aminoéthoxyvinylglycine Bronopol Butoxypolypropylèneglycol Alcool éthylique Oxyde d'éthylène N-décanol N-octanol Sulfate de tétrakis (hydroxyméthyl) phosphonium Alcool isopropylique P-menthane-3,8-diol Propylène glycol Polyéther de type siloxane Triethylene gylcol 2-(hydroxyméthyl)-2-nitro-1,3-propanediol
Aldéhydes	Formaldéhyde Glutaraldéhyde Métaldéhyde Paraformaldéhyde
Amides	2,2-dibromo-3-nitrilopropionamide Capsaïcine Pipérine Daminozide Mandipropamide Naphthalèneacétamide Napropamide Capsaïcinoïdes Saflufénacil

Groupe chimique	Nom de la matière active
Ammoniums, quaternaires	Difenzoquat (sulfate de méthyle)
Timmomums, quaecimanes	Chlorure de chlorméquat
	Chlorure de 1-(3-chloroallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamatane
	Benzoate de dénatonium
	Diquat
	Paraquat
	Chlorure de n-alkyl (25 % C12, 60 % C14, 15 % C16)
	diméthyléthylbenzylammonium
	Chlorure de n-alkyl (40 % C12, 50 % C14, 10 % C16) diméthyl benzyl ammonium
	Chlorure de n-alkyl (50 % C12, 30 % C14, 17 % C16, 3 % C18)
	diméthyléthylbenzylammonium
	Chlorure de n-alkyl (68 % de C12, 32 % de C14) (benzyl)diméthylammonium
	Chlorure de didécyl diméthylammonium
	Chlorure de n-alkyl (5 % de C12, 60 % de C14, 30 % de C16, 5 % de C18)
	diméthylbenzylammonium
	Chlorure de n-alkyl (67 % C12, 25 % C14, 7 % C16, 1 % C18) diméthyl benzyl
	ammonium
	Chlorure de diisobutylphénoxyéthoxyéthyl diméthyl benzyl ammonium
	Chlorure de n-alkyl (5 % C5-C18, 61 % C12, 23 % C14, 11 % C16) diméthyl benzyl
	ammonium
	Saccharinate de n-alkyl (40 % C12, 50 % C14, 10 % C16)(benzyl)
	diméthylammonium
	Didécyldiméthylammonium présent sous forme de carbonate ou de sels
	d'hydrogénocarbonate
	Chlorure de décyl isononyl diméthyl ammonium
	Chlorure de dioctyl diméthyl ammonium
	Chlorure d'octyl décyl diméthyl ammonium
	Chlorure de dialkyl (5 % C12, 60 % C14, 30 % C16, 5 % C18) méthyl benzyl
	ammonium Ovydiáthylànchia (chlorura d'alkyldimáthylammonium)
	Oxydiéthylènebis(chlorure d'alkyldiméthylammonium) Chlorure de n-alkyl (3 % C12, 95 % C14, 2 % C16) diméthylbenzylammonium (ou
	chlorure de myristyldiméthylbenzylammonium dihydraté)
	Chlorure de 3-(triméthoxysilyl) propyl diméthyl octadécyl ammonium
Anilides et anilines	S-métolachlore et énantiomère R
Annics et annics	Amitraze
	Niclosamide
	Boscalide
	Diméthénamide-P
	Diphénylamine
	Fenhexamide
	Flufenacet
	Flumioxazine
	Fluxapyroxade
	Anthranilate de méthyle
	Métalaxyl-M et isomère S
	Métalaxyl
	Picolinafène
	Penflufène
	Penthiopyrade
	Sedaxane
Acides aryloxyphénoxyles	Clodinafop-propargyle
	Fénoxaprop-P-éthyl
	Fluazifop-P-butyl
	Quizalofop-P-éthyl

Groupe chimique	Nom de la matière active
Azoles, oxazoles et	1,2-benzisothiazolin-3-one
thiazoles	Carbendazime
	Clomazone
	Fludioxonil
	2-méthyl-4-isothiazolin-3-one
	5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one
	4,5-dichloro-2-(n-octyl)-3(2H)-isothiazolone
	Isoxaflutole
	Topramézone
	Octhylinone
	Pinoxadène
	Pyrasulfotole
	Pyroxasulfone
	Spirotétramate
	Strychnine
	Thiocyanométhylthio-2 benzothiazole
	Étridiazole
	Thiabendazole
Benzamides	Cyprosulfamide
	DEET
	Fluopicolide
	Fluopyrame
	Isoxabène
	Chlorantraniliprole
	Propyzamide
	Méthoxyfénozide
	Tébufénozide
	Zoxamide
Acide benzoïque et ses	Acibenzolar-s-méthyl
dérivés	Benzoate de benzyle
	Bispyribac-sodium (KIH-2023)
	Dicamba (sous forme d'acide, de sel d'amine, d'ester ou de sel de sodium)
	Salicylate de méthyle
	Quinclorac
Benzonitriles	Bromoxynil
	Dichlobénil
	Chlorothalonil
Biscarbamates	Desmédiphame
	Ferbame
	Mancozèbe
	Métirame
	Nabame
	Phenmédiphame
	Thirame Thiophanate-méthyl

Groupe chimique	Nom de la matière active
Carbamates	Propoxur Bifénazate Carbaryl Chlorprophame EPTC Famoxadone Chlorhydrate de formétanate (FOM) Butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle Méthomyl Oxadiazon Oxamyl Chlorhydrate de propamocarbe Icaridine Triallate
Chroménones	Brodifacoum Bromadiolone Diféthialone Roténone Warfarine
Oximes de cyclohexanédione	Cléthodime Séthoxydime Tépraloxydime Tralkoxydime
Diazines	Ancymidole 6-benzylaminopurine (ou 6-benzyladénine) Hydrazide maléique Pyridabène Pyrazone Triforine
Dinitrobenzènes	Brométhaline Dinocap (et matières actives apparentées) Éthalfluraline Fluaziname Pendiméthaline Trifluraline
Dithiocarbamates	Dazomet Cyanodithiomidocarbonate disodique Diméthyldithiocarbamate de potassium Métam-potassium Métam-sodium Diméthyldithiocarbamate sodique Zirame
Dithiophosphates	Bensulide Diméthoate Malathion Phorate Phosmet

Groupe chimique	Nom de la matière active	
Acides gras et surfactants	Diamines de n-coco-alkyltriméthylène sous forme de sel de monobenzoate Acétate de 1-alcane (C8-C18) propane-1,3-diamine 1-alkyl (C6-C18)-1,3-propanediamine Sels alconolaminés d'acides gras Sels d'ammonium d'acides gras Sels d'ammonium d'acides gras supérieurs Acides gras Nonylphénoxypolyéthoxyéthanol Oléate de méthyle Oléate d'éthyle Octylphénoxypolyéthoxyéthanol Pétrole brut paraffinique Ester de phosphate d'alkyl polyoxyalkyle Poly[dichlorure d'oxyéthylène(diméthyliminio)éthylène Sels de potassium d'acides gras Savon (non précisé) Savons herbicides Sels de triéthanolamine d'acides gras Éthoxylate de triglycéride 10 POE Triglycéride éthoxylate	
Guanidines	Mélange de surfactants Hydraméthylnone Clothianidine Cyprodinil Dodine Hydroxychlorure de dodécylguanidine Imidaclopride Pyriméthanil Streptomycine Thiaméthoxame	
Acides organiques halogénés	Aminopyralide 1,4-bis(bromoacétoxy)-2-butène Clopyralide Fluroxypyr (sous forme de 1-méthylheptyl ester) Piclorame (sous forme de sels de potassium) Piclorame (sous forme d'acide) Piclorame (sous forme de sels d'amine) Spirodiclofène Sel de triéthylamine de triclopyr	
Hydrocarbures	Terpène de citronnelle Créosote 1,4-diméthylnaphtalène Éthylène Essence minérale Naphtalène Mélange d'hydrocarbures pétroliers Polybutène	

Groupe chimique	Nom de la matière active		
Imidazolinones	Imazapyr		
	Imazaméthabenz-méthyl		
	Fénamidone		
	Imazéthapyr		
	Imazamox		
Indanediones	Chlorophacinone		
	Diphacinone (sous forme libre de sel de sodium)		
Cuivres inorganiques	Cuivre élémentaire (présent sous forme de naphténate de cuivre)		
	Cuivre élémentaire (présent sous forme de sulfate de cuivre tribasique)		
	Cuivre métallique		
	Cuivre élémentaire (présent sous forme d'oxyde cuivreux)		
	Oxyde cuivrique		
	Cuivre élémentaire (présent sous forme de thiocyanate de cuivre)		
	Quinolinolate-8 cuivrique		
	Cuivre élémentaire (présent sous forme de mélange de complexes éthanolamines de		
	cuivre)		
	Cuivre élémentaire (sous forme de sulfate de cuivre)		
	Cuivre sous forme de carbonate de cuivre basique		
	Cuivre présent sous forme d'un complexe de formate et de tannate d'ammonium		
	picro-cuprique		
	Cuivre élémentaire (présent sous forme d'hydroxyde de cuivre)		
	Cuivre élémentaire (présent sous forme d'oxychlorure de cuivre)		
Zincs inorganiques	Zinc élémentaire (sous forme de naphténate de zinc)		
	Zinc élémentaire (sous forme d'oxyde de zinc)		
	Phosphure de zinc		

Groupe chimique	Nom de la matière active
Inorganiques, Autres	Ammoniac anhydre
1 3 1	Phosphure d'aluminium
	Bromure d'ammonium
	Pentoxyde d'arsenic
	Ammoniac (sous forme de sulfate d'ammonium)
	Métaborate de baryum monohydraté
	Borax pentahydraté
	Borax
	Acide borique
	Octaborate disodique tétrahydraté
	Borax ou borate de sodium
	Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de calcium
	Dioxyde de carbone liquide
	Acide chromique
	Fosétyl-Al
	Sulfate ferreux
	Phosphate ferreux
	Peroxyde d'hydrogène
	Fer (sous forme de FeHEDTA)
	Kaolin
	Peroxymonosulfate de potassium (sous forme de sulfate de peroxymonosulfate de
	potassium)
	Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de lithium
	Sels mono- et dipotassiques de l'acide phosphoreux
	Phosphure de magnésium
	Chlorure de sodium
	Phosphine
	Bicarbonate de potassium
	Bromure de sodium
	Chlorite de sodium
	Chlorate de sodium
	Cyanure de sodium
	Fluorure de sodium
	Fluorure de sulfuryle
	Chlore disponible sous forme d'hypochlorite de sodium
	Dioxyde de silicium (sous forme de diatomite 100 %) – fossiles d'eau douce
	Aérogel de silice
	Dioxyde de silicium (présent sous forme de terre à diatomée à 100 %) – fossiles
	d'eau salée
	Soufre
	Sulfure de calcium
	Borate de zinc
Méthoxyacrylates	Azoxystrobine
Triction y act y lates	Fluoxastrobine
	Krésoxim-méthyl
	Pyraclostrobine
	Picoxystrobine
	Trifloxystrobine
Aganta migrahiana	
Agents microbiens	Aureobasidium pullulans DSM 14940
	Aureobasidium pullulans DSM 14941
	Aureobasidium pullulans DSM 14940 et DSM 14941
	Agrobacterium radiobacter
	Bacillus firmus I-1582
	Beauveria bassiana souche GHA

Beauveria bassiana souche HF23 Pseudomonas fluorenscens A506 Pseudomonas syringae - souche ESC-10 Pseudomonas fluorescens CL145A Bacillus subtilis QST 713 Bacillus subtilis MB1600 Bacillus thuringiensis berliner spp. kurstaki Bacillus thuringiensis sefotype H-14 Bacillus sphaericus Bacillus thuringiensis sp. tenebrionis Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulovirus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche : souche pathovar nord-américain : PFC2139) Champignon : Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche M11/CSL Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL102/CSL
Pseudomonas syringae - souche ESC-10 Pseudomonas fluorescens CL145A Bacillus subtilis QST 713 Bacillus subtilis MB1600 Bacillus thuringiensis berliner spp. kurstaki Bacillus thuringiensis sérotype H-14 Bacillus sphaericus Bacillus thuringiensis sp. tenebrionis Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulovirus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche : souche pathovar nord-américain : PFC2139) Champignon : Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche M11/CSL
Pseudomonas syringae - souche ESC-10 Pseudomonas fluorescens CL145A Bacillus subtilis QST 713 Bacillus subtilis MB1600 Bacillus thuringiensis berliner spp. kurstaki Bacillus thuringiensis sérotype H-14 Bacillus sphaericus Bacillus thuringiensis sp. tenebrionis Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulovirus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche : souche pathovar nord-américain : PFC2139) Champignon : Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche M11/CSL
Pseudomonas fluorescens CL145A Bacillus subtilis QST 713 Bacillus subtilis MB1600 Bacillus thuringiensis berliner spp. kurstaki Bacillus thuringiensis sérotype H-14 Bacillus sphaericus Bacillus thuringiensis sp. tenebrionis Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulovirus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche: souche pathovar nord-américain: PFC2139) Champignon: Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Bacillus subtilis QST 713 Bacillus subtilis MB1600 Bacillus thuringiensis berliner spp. kurstaki Bacillus thuringiensis sérotype H-14 Bacillus sphaericus Bacillus thuringiensis sp. tenebrionis Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulovirus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche: souche pathovar nord-américain: PFC2139) Champignon: Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche M11/CSL
Bacillus subtilis MB1600 Bacillus thuringiensis berliner spp. kurstaki Bacillus thuringiensis sérotype H-14 Bacillus sphaericus Bacillus thuringiensis sp. tenebrionis Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulovirus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche: souche pathovar nord-américain: PFC2139) Champignon: Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche M11/CSL
Bacillus thuringiensis sérotype H-14 Bacillus sphaericus Bacillus thuringiensis sp. tenebrionis Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulovirus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche: souche pathovar nord-américain: PFC2139) Champignon: Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche M11/CSL
Bacillus sphaericus Bacillus sphaericus Bacillus thuringiensis sp. tenebrionis Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulovirus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche : souche pathovar nord-américain : PFC2139) Champignon : Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Bacillus sphaericus Bacillus thuringiensis sp. tenebrionis Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulovirus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche : souche pathovar nord-américain : PFC2139) Champignon : Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Bacillus thuringiensis sp. tenebrionis Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulosis Virus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche : souche pathovar nord-américain : PFC2139) Champignon : Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Coniothyrium minitans souche CON/M/91-08 Cydia pomonella granulosis Virus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche : souche pathovar nord-américain : PFC2139) Champignon : Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Cydia pomonella granulovirus (souche M) Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche : souche pathovar nord-américain : PFC2139) Champignon : Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Cydia pomonella granulosis Virus (souche CMGV4) Chondrostereum purpureum (souche : souche pathovar nord-américain : PFC2139) Champignon : Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Chondrostereum purpureum (souche: souche pathovar nord-américain: PFC2139) Champignon: Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Champignon: Gliocladium catenulatum Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Sclerotina minor IMI 3144141 Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Trichoderma harzianum souche KRL-AG2 Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Lactobacillus casei souche LPT-111 Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Lactobacillus rhamnosus souche LPT-21 Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL64/CSL Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Lactococcus lactis ssp. cremoris souche M11/CSL
Lactococcus lactis ssp. lactis souche LL102/CSL
Enterto Colonia Maria Sop. Maria South Editor Cold
Metarhizium anisopliae (souche F52)
Phoma macrostoma
Virus de la polyédrose nucléaire du Neodiprion abietis
Nosema locustae (spores)
Virus de la polyédrose nucléaire utilisé pour infecter la larve de spongieuse
Virus de la polyédrose nucléaire du diprion de LeConte
Virus de la polyhédrose nucléaire de la chenille à houppes de Douglas
Ophiostoma piliferum (champignon)
Souche C9-1 de Pantoea agglomerans
Souche E325 de Pantoea agglomerans (NRRL B-21856)
Paecilomyces fumosoroseus souche FE 9901
Souche K61 de Streptomyces griseoviridis
Streptomyces lydicus souche WYEC 108
Souche T34 de Trichoderma asperellum
Trichoderma virens souche G-41
Bactériophage Clavibacter michiganensis (spp. michiganensis)
Souche 94671 de Typhyla phacorrhiza
Isolat WCS850 de Verticillium albo-atrum
Morpholines et oxathiines Diméthomorphe
Dodémorphe-acétate
Fenpropimorphe
Oxycarboxine
Carbathiine
Nitrobenzènes Acifluorfène (sous forme de sel de sodium)
Dichloran
Fomesafène
Tembotrione
Mésotrione
Oxyfluorfène
Quintozène

Groupe chimique	Nom de la matière active
Huiles minérales et	Huile de poivre noir
végétales	Huile de citronnelle
	Huile de ricin
	Huile de géranium
	Huile d'ail
	D-limonène
	Essence de citron
	Huile minérale à base de paraffine (adjuvants)
	Huile minérale (insecticide)
	Huile de graines de soja méthylée
	Verbénone
	Huile de pin
	Thymol
	Huile de soja
	Essence de gaulthéria
Acides organiques	Abamectine
31	Acide acétique
	Acéquinocyl
	Azadirachtine
	Acide citrique
	Acide formique
	Acide gibbérellique
	Gibbérelline A4A7
	Acide lactique
	Acide naphtylacétique
	Acide oxalique dihydrate
	Acide oxalique
	Acide peroxyacétique
	Prohexadione-calcium
	Natamycine
	Spinosad
	Spiromésifène
	Spinétorame
	Fluoroacétate de sodium
	Trinexapac-éthyle
	EDTA de sodium et de fer (III)
Organochlorés	5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy)phénol
Organocinores	Chloropicrine
	Endosulfan
	Paradichlorobenzène
	1 dradiemoroochzene
Organohalogénés	1,2-dibromo-2,4-dicyanobutane
	Diodofon
	Bromure de méthyle
	Métrafénone
Organométalliques	Oxyde bis(tri-n-butylétain)
	Fenbutatine-oxyde
	Oxy-10,10' bis(phénoxarsine)
	Maléate de tri-n-butylétain

Autres Acroléine Chlorhydrate de 1-(alkylamino)-3-aminopropane (composant de l'Ampho 443-3-1) Chlorhydrate de 1-(alkylamino)-3-carboxyméthylaminopropane (composant de l'Ampho 443-31) Aromatiques Oxy-2,2-bis(4,4,6-triméthyl-1,3,2-dioxaborinane) Sang séché Poudre de graines de moutarde blanche (brassica hirta) Bis(trichlorométhyl)sulfone Cellulose provenant d'épis de maïs réduits en poudre	31)
Chlorhydrate de 1-(alkylamino)-3-carboxyméthylaminopropane (composant de l'Ampho 443-31) Aromatiques Oxy-2,2-bis(4,4,6-triméthyl-1,3,2-dioxaborinane) Sang séché Poudre de graines de moutarde blanche (brassica hirta) Bis(trichlorométhyl)sulfone Cellulose provenant d'épis de maïs réduits en poudre	31)
l'Ampho 443-31) Aromatiques Oxy-2,2-bis(4,4,6-triméthyl-1,3,2-dioxaborinane) Sang séché Poudre de graines de moutarde blanche (<i>brassica hirta</i>) Bis(trichlorométhyl)sulfone Cellulose provenant d'épis de maïs réduits en poudre	
Aromatiques Oxy-2,2-bis(4,4,6-triméthyl-1,3,2-dioxaborinane) Sang séché Poudre de graines de moutarde blanche (<i>brassica hirta</i>) Bis(trichlorométhyl)sulfone Cellulose provenant d'épis de maïs réduits en poudre	
Oxy-2,2-bis(4,4,6-triméthyl-1,3,2-dioxaborinane) Sang séché Poudre de graines de moutarde blanche (<i>brassica hirta</i>) Bis(trichlorométhyl)sulfone Cellulose provenant d'épis de maïs réduits en poudre	
Sang séché Poudre de graines de moutarde blanche (brassica hirta) Bis(trichlorométhyl)sulfone Cellulose provenant d'épis de maïs réduits en poudre	
Poudre de graines de moutarde blanche (<i>brassica hirta</i>) Bis(trichlorométhyl)sulfone Cellulose provenant d'épis de maïs réduits en poudre	
Bis(trichlorométhyl)sulfone Cellulose provenant d'épis de maïs réduits en poudre	
Cellulose provenant d'épis de maïs réduits en poudre	
Farine de gluten de maïs Dioxyde de carbone gazeux	
Huile de camphre	
Huile de campine Huile de menthe du Japon	
3-méthyl-2-cyclohexène-1-one	
Diallyl disulfide et les dérivés sulfides	
Diméthoxane	
Solide à base d'œuf entier putrescent	
Poudre d'œufs	
Endothal	
Éthofumésate	
Huile d'eucalyptus	
Mélange de farine de poisson	
Mélange d'huile de poisson	
Poudre d'ail	
Ail	
Dérivés d'oxirane (50 % minimum)	
Gluten de maïs liquide	
Bis(thiocyanate) de méthylène	
1-méthylcyclopropène	
2,2'-(1-méthyltriméthylènedioxy)bis(4-méthyl-1,3,2-dioxaborinane)	
Méthylnonylcétone	
Tourteau de moutarde chinoise	
Mélange de farine de viande [[[1-méthyl-2-(5-méthyl-3-oxazolidinyl)éthoxy]méthoxy]méthoxy]méthanol	
Butoxyde de pipéronyle	
Extrait de Reynoutria sachalinensis	
Alpha-oléfinesulfonate de sodium	
Saponines de <i>Chenopodium quinoa</i>	
Phénols et chorophénols 2-bromo-4 hydroxyacétophénone	
2-phénylphénol	
2-phénylphénol (sous forme de sel de sodium)	
Pentachlorophénol et chlorophénols actifs apparentés Chlorophénols	
3-méthyl-4-chlorophénol (ou parachlorocrésol)	
4-chloro-3-méthylphénol (sel de sodium)	
2-phénylphénate de sodium	
4-nitro-3-(trifluorométhyl)phénol (sel de sodium)	
P-tert-amylphénol	

Groupe chimique	Nom de la matière active
Phénoxyacides	4-CPA
·	Cloquintocet-mexyl
	Dichlorprop
	2,4-DB
	Dichlorprop-P (sous forme de sel de diméthylamine)
	Dichlorprop-P
	Dichlorprop, isomère p (sous forme d'ester de 2-éthyhexyle)
	2,4-D (sous forme d'acide)
	2,4-D (sous forme de sels d'amine)
	2,4-D (sous forme d'esters peu volatils)
	MCPA (acide)
	MCPA sous forme de sels d'amine (diéthanolamine, diméthylamine ou mélanges
	d'amines)
	MCPA sous forme d'esters
	MCPA (sous forme de sel de potassium ou de sel de sodium)
	MCPB (sous forme de sel de sodium)
	MCPB (sous forme d'isomère précis)
	Mécoprop, isomère p (sous forme d'acide)
	Mécoprop-P (sous forme de sel de diméthylamine)
	Mecoprop-P (sous forme de sel de potassium)
	Mécoprop-P (sous forme de sel d'amine)
	Triclopyr-butotyl
Phéromones	
	Acétate de (E)-dodec-8-ényle
	Acétate de (E)-4-tridécényl
	Acétate de (2E,13Z)-octadéca-2,13-diényle (2EZ,13Z)-octadéca-2,13-diénol
	Extrait de blatte germanique
	Kinoprène (isomère S)
	Méthoprène
	Octénol
	Acétate de (Z)-8-dodécén-1-yle + acétate de (E)-8-dodécén-1-yle + (Z)-8-dodécén-1-
	ol
	(E,E)-8,10-dodécadien-1-ol + 1-dodécanol + 1-tétradécanol
	Acétate de (Z)-9-dodécényl + acétate de (Z)-11-tétradécényl
	Acétate de (E,Z)-3-13-octadécadiényle
	Acétate de (3Z,13Z)-octadéca-3,13-diényle
	R-(-)-1-octén-3-ol
	Acétate de (E)-11-tétradécénol Muscalure
	(Z)-tétradec-11-enal
	(Z)-tétradec-11-enol
	Acétate de Z-9-tétradécén-1-yle
	1-tétradécanol
	1-dodécanol
	(E,E)-8,10-dodécadien-1-ol
	(E,E)-8,10-dodecadieii-1-0i (Z)-8-dodécen-1-ol
	· /
	Acétate de (Z)-8-dodécen-1-yl
	Acétate de (Z)-4-tridécényl
	Acétate de (Z)-11-tétradécényle (3Z,13Z)-octadéca-3,13-diénol
	(E,Z)-11-tétradécénal
	Acétate de (E)-4-tridécényle + acétate de (Z)-4-tridécényle
	Acciance the (12)-4-indecentian \pm acciance the (22)-4-indecentians

Groupe chimique	Nom de la matière active		
Phosphates	Dichlorvos et composés apparentés		
	Tétrachlorvinphos		
	Naled		
Acides phosphoniques et	Éthéphon		
phosphiniques	Glufosinate-ammonium		
	Glyphosate sous forme de sels d'isopropylamine et d'éthanolamine		
	Glyphosate sous forme de sels de monoammonium ou de diammonium		
	Glyphosate sous forme de sels d'isopropylamine et de potassium		
	Glyphosate sous forme de sel de potassium		
	Glyphosate		
	Glyphosate présent sous forme de sel triméthylsulfonium		
	Glyphosate sous forme de sel de diméthylamine		
	Fosamine d'ammonium		
	Phosphites mono- et dibasiques de sodium, de potassium et d'ammonium		
Phosphoramidothioates	Acéphate		
	Propétamphos		
Acides phtaliques	Captane		
	Chlorthal-diméthyl		
	Folpet		
	N-octylbicycloheptènedicarboximide		
Pyréthrines et pyréthroïdes	D-cis, trans alléthrine		
	D-trans alléthrine		
	Bifenthrine		
	Cyfluthrine		
	Lambda-cyhalothrine		
	Cyperméthrine		
	Cyphénothrine		
	Deltaméthrine		
	Imiprothrine		
	Étofenprox		
	Tau-fluvalinate		
	Tétraméthrine		
	Métofluthrine		
	Pralléthrine		
	Perméthrine		
	D-phénothrine		
	Pyréthrines		
	Resméthrine		
	Téfluthrine		
Pyridines	4-aminopyridine		
	Dithiopyr		
	Isocinchoméronate de di-n-propyle		
	Acétamipride		
	Omadine de sodium		
	Pyriproxyfène		
	Quinoxyfène		
	Thiaclopride		
	Flonicamide		

Groupe chimique	Nom de la matière active
Sulfonylurées	Chlorimuron-éthyl
J	Chlorsulfuron
	Rimsulfuron
	Éthametsulfuron-méthyl
	Flucarbazone présent sous forme de sodium de flucarbazone
	Foramsulfuron
	Iodosulfuron-méthyl-sodium
	Mésosulfuron-méthyl
	Metsulfuron-méthyl
	Tribénuron-méthyl
	Thifensulfuron-méthyl
	Nicosulfuron
	Primisulfuron-méthyl
	Prosulfuron
	Sulfométuron-méthyl
	Triflusulfuron-méthyl
Thiophosphates	Azaméthiphos
	Coumaphos
	Diazinon
	Chlorpyrifos
Triazines et tétrazines	Atrazine et triazines actives apparentées
	Métribuzine
	Clofentézine
	Cyromazine
	Hexahydro tris(hydroxy-2-éthyl)-1,3,5-triazine
	Indaziflame
	Prométryne et triazines actives apparentées
	Pymétrozine
	Thiencarbazone-méthyl
	Chlore disponible sous forme de dichloro-s-triazinetrione de sodium
	Simazine et triazines actives apparentées
	Irgarol 1051
	Chlore disponible sous forme de trichloro-s-triazinetrione
Triazole	Amitrole
	Amétoctradine
	Flusilazole
	Carfentrazone-éthyl
	Cloransulam-méthyl
	Difénoconazole
	Fenbuconazole
	Flumetsulame
	Florasulame
	Metconazole
	Ipconazole
	Pyroxsulame
	Myclobutanil Paclobutrazole
	Propiconazole Prothicopazole
	Prothioconazole Sulfantrazona
	Sulfentrazone Tébuconazole
	Triticonazole
	Uniconazole-P
	Oneonazoic-i

Groupe chimique	Nom de la matière active
Dérivés d'urée	Chlore disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et d'hydantoïnes apparentées Brome disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et d'hydantoïnes apparentées Cyazofamide Chlore disponible sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne, de 1,3-
	dichloro-5-éthyl-5-méthylhydantoïne et d'hydantoïnes apparentées Chlore présent sous forme de 1,3-dichloro-5,5-diméthylhydantoïne et de 1,3-dichloro-5-éthyl-5-méthylhydantoïne 1,3-dichloro-5-éthyl-5-méthylhydantoïne Diflufenzopyr
	Diflufenzopyr (sous forme de sel de sodium) 5,5-diméthylhydantoïne 1,3-diméthylol-5,5-diméthylhydantoïne Diuron Linuron Méthylol-1 diméthyl-5,5 hydantoïne ou méthylol-3 diméthyl-5,5 hydantoïne

Annexe III Glossaire

Matière active :	Dans un pesticide, le comp	oosant qui élimine l'organisme
------------------	----------------------------	--------------------------------

nuisible ciblé.

Adjuvant : Toute substance ajoutée dans le réservoir du pulvérisateur

(autre que la formulation du pesticide) qui en améliorera le

rendement.

Secteur agricole : Pesticides à usage commercial appliqués dans les

exploitations agricoles qui produisent des denrées agricoles brutes, comme des aliments destinés à la consommation humaine, des fibres et du tabac, à l'exclusion des cultures non

vivrières et des traitements après la récolte.

Agent antimicrobien : Produit antiparasitaire destiné à lutter contre les

microorganismes et les organismes salissants sur ou dans des objets, des procédés et des systèmes industriels, des surfaces,

l'eau et l'air.

Biopesticide : Pesticide microbien (dont la matière active est une bactérie,

un champignon, un virus, un protozoaire ou une algue), phéromone, pesticide sémiochimique et autres pesticides non

classiques (autrefois appelés pesticides biochimiques).

Unité formant colonie : Mesure du nombre de bactéries ou de champignons viables.

Produit à usage commercial : Produit utilisé dans le cadre d'activités commerciales, comme

l'exploitation agricole et les procédés industriels.

Dispositif: Instrument ou appareil qui permettent de générer ou

d'appliquer un produit antiparasitaire.

Produit à usage domestique : Produit utilisé par les membres du public dans les résidences

ou autour de celles-ci.

Préparation commerciale : Produit contenant une ou plusieurs matières actives et,

habituellement, un ou plusieurs produits de formulation, dont l'étiquette fournit le mode d'emploi pour une utilisation directe ou une application sur les organismes nuisibles.

Fongicide : Pesticide employé pour éliminer ou inhiber les champignons

ou leurs spores.

Herbicide : Pesticide employé pour éliminer ou inhiber les mauvaises

herbes.

Insecticide : Pesticide employé pour éliminer ou inhiber les insectes.

Insectifuge : Pesticide employé pour éloigner les insectes.

Concentré de fabrication : Produit contenant une ou plusieurs matières actives

homologuées de qualité technique et un ou plusieurs produits



de formulation, destiné à être reformulé et/ou reconditionné

pour produire des préparations commerciales.

Secteur non agricole : Pesticides à usage commercial qui ne sont pas appliqués dans

des exploitations agricoles produisant des denrées agricoles

brutes.

Produit antiparasitaire ou pesticide: Tout produit, dispositif, organisme, substance ou chose qui

est fabriqué, représenté, vendu ou utilisé pour supprimer, prévenir, détruire, atténuer, attirer ou éloigner un organisme

nuisible donné.

Type de produit : Les produits antiparasitaires peuvent être regroupés, en

fonction du principal organisme nuisible qu'ils visent, dans les catégories suivantes : herbicides, insecticides, fongicides,

antimicrobiens, agents de lutte contre les vertébrés et

« autres ».

Titulaire d'homologation : Entreprise détenant un certificat d'homologation accordé par

l'ARLA pour un pesticide donné.

Matière active de qualité technique : Contient la matière active et, normalement, des impuretés

qui sont des sous-produits du procédé de fabrication.

Agent de lutte contre les vertébrés : Produit utilisé pour combattre les vertébrés.

Traitement de l'eau : Produits employés pour lutter contre les microorganismes

dans les piscines et dans les eaux de procédés industriels (par

exemple, eaux blanches des usines de papiers, systèmes

d'eaux usées, eaux de refroidissement).

Produit de préservation : Agent antimicrobien appliqué sur le bois afin d'éliminer les

organismes.